

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE QUATRE JUILLET

À la requête du :

Comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE PARISIEN 1,
représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 5 rue de Londres 75315 PARIS CEDEX
09

A l'encontre de :

Agissant en vertu





Et faisant suite à un commandement valant saisie immobilière en date du 20 juin 2023, portant sur le lot n°3100 ans un immeuble sis 27, 33 et 35 rue Jean Bleuzen, 92170 VANVES, décrit comme suit :

Situé au 3^{ème} étage, accès par les escaliers A et B et les ascenseurs communs, à gauche, cinquième porte gauche en sortant des ascenseurs, ce lot consiste en :

- Un **STUDIO**, comprenant séjour avec placard et salle d'eau.

Et les 46/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Je, Maître Caroline JARDIN, Commissaire de justice associée, membre de la Société d'exercice Libéral à responsabilité Limitée LPF GRAND PARIS, titulaire d'un office de Commissaires de justice associés près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE, demeurant 16 place de l'Iris, Tour CB21, à (92400) COURBEBVOIE, soussignée,

Me suis transportée, ce jour, quatre juillet deux mille vingt-trois, à 15 heures, 27, 33 et 35 rue Jean Bleuzen, 92170 VANVES, où là étant, assistée de :

- Monsieur Jean-Louis CHIERRE, Diagnostic et Géomètre,
- Madame SANDT Gwendoline, témoin
- Monsieur AITTALEB David, témoin

Et en présence de Madame *****, mère du locataire du logement, qui nous a spontanément ouvert la porte du logement,

j'ai procédé aux constatations suivantes :

Le bien se situe dans une résidence construite en 2011. Elle se situe à 5 minutes à pied de la ligne de métro 13.

Il s'agit d'une résidence qui ne comprend que des logements étudiants, entièrement gérée par la société NEXITY STUDEA (RCS 342 090 834).

L'accès à la résidence est sécurisé.

Elle comprend une salle de sport accessible à tous les résidents et d'une laverie (service payant pour les résidents).

Le logement objet de la saisie se situe au troisième étage.
Il s'agit d'un studio avec Kitchenette, et salle d'eau.



Le logement est entièrement meublé et équipé par Nexity Studéa.

Le montant du loyer, eau comprise, est actuellement de 774 euros. Les factures EDF sont réglées directement par les locataires.

Enfin, le propriétaire règle actuellement 50.81 euros de charges trimestrielles.

- Pièce Principale :

Le sol est doublé d'un linoléum en bon état.

Les murs et plafond sont peints en blanc et sont en bon état.

La pièce principale est éclairée et aérée par deux fenêtres à un vantail chacune en parfait état de fonctionnement. Ces ouvertures donnent sur un espace vert.

Une penderie est existante dans la pièce

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique et éclairée par un plafonnier.

Le coin cuisine est équipé d'un évier à un bac, deux plaques de cuisson électriques, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes.

Un placard sous évier est également installé.











- Salle d'eau - :

Le sol est doublé d'un linoleum en bon état.

Les murs et plafond sont peints en blanc et sont en bon état.

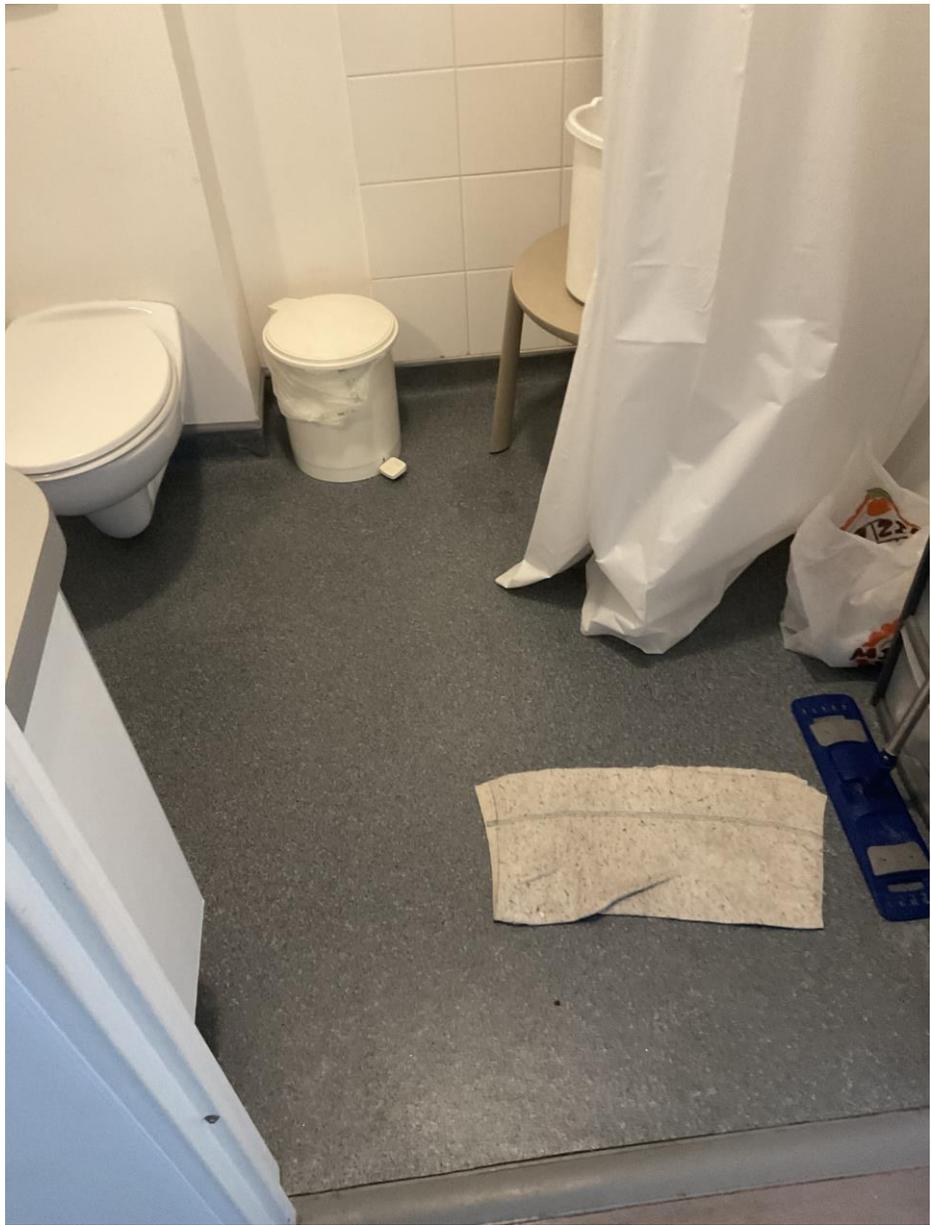
Il s'agit d'une pièce borgne, chauffée par un radiateur électrique.

Cette pièce est équipée d'une vasque sur meuble à une porte, surplombé d'un miroir, l'ensemble en bon état.

Un douche à l'italienne dont les murs sont carrelés sur toute leur hauteur est également installée dans cette pièce.

Enfin, la cuvette de toilette, suspendue, est en bon état.













ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSÉ
LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE
QUE DE DROIT.

EMPLOYÉ POUR LE PRÉSENT TREIZE FEUILLES FORMAT LÉGAL.

Caroline JARDIN

